

Saint-Denis, le 7 Mars 1950

C I R C U L A I R E

aux CONSEILLERS MUNICIPAUX

\*\*\*\*\*

Les débats sur la location de deux terrains, place Sarda Garriga et place de la Préfecture, dans les conditions soumises à votre approbation lors de la séance du Conseil Municipal du 23 Février 1950 ne figureront pas au Procès-verbal.

A la suite d'une lettre de Monsieur le Directeur des Domaines, contestant la décision prise, celle-ci reste en suspens jusqu'à plus amples informations.

Une enquête administrative menée de part et d'autre permettra de solutionner rapidement cette question.

Je ne manquerai pas de vous tenir au courant de son évolution./.

Le Sénateur-Maire,

OLIVIER.

En communication à:

MM. VALLON HOARAU Maxime

REVEST Ludovic

SALEZ Léonce

PARIS Raymond

MAUREAU Charles

COUILLOUX Romain

PARUTA Pierre

PINGUET Jean

Mme DUFOURG Paul

Mme CHASSAGNE Raoul

MM. SAUGER Dominique (hors du Département)

VELOUPOULLE Antoine

de la HOGUE Amédée

Melle ADELINÉ Paule

Melle LAURET Solange

MM. LAWSON Raymond

FERRERE Michel

HOARAU Edouard

VERGOZ Maurice Emile

COLLET Julien

MM. LAPIERRE Henri

Mme AMELIN Raoul

MM. RICHARD François (hors du Département)

DUPUY Raphaël

GAUVIN Félix

GIVIN Jules

Mme MINATCHY Jules

MM. LAMBERT René

MITHRA Georges

Mme CEROU Raphaël

*Olivier*

*Je proteste contre le fait que ces débats aient lieu sans que les habitants du Collège aient pu valablement s'exprimer.*

*Proteste contre ces terrains car ce terrain est consacré à l'école.*

*Mme R. Chassagne*

*S. Laurent*